

Union européenne, cinéma et séries tv
Colloque Jeune doctrine

Réseau régional Europe, Droit et Action Publique (EDAP)

L'Union européenne a pris une place toujours plus grande dans la vie des citoyens de l'Union européenne, et des résidents de l'espace européen. Peu de domaines de la vie quotidienne ne sont pas touchés et régis par des normes européennes. Pourtant, on le sait, les citoyens ont toujours du mal à appréhender l'Union européenne de manière concrète, et ce, même si les modes de communication, notamment de la part de la Commission européenne, se multiplient. Dès lors, on peut se demander dans quelle mesure le cinéma, les séries tv constituent des vecteurs de communication et de représentation de l'Union européenne, et quelle vision de l'Union européenne, de son système juridique, en ressort-il ?

Ces représentations peuvent prendre différentes voies.

Elles peuvent tout d'abord porter sur le fonctionnement de l'Union. Certes, l'Union européenne, ses rouages, n'apparaissent pas comme une question particulièrement visuelle. Toutefois, certains projets n'ont pas hésité à s'emparer du sujet (*Adults in the room*, la série *Parlement* ou encore *Baron Noir*, *La forêt d'argent*), d'autres séries peuvent porter sur la vie politique dans les Etats membres, et traiter de la dimension européenne (*Borgen...*).

Elles peuvent ensuite s'attacher à la mise en œuvre des politiques de l'Union européenne, portant en toile de fond, ou de manière plus directe, un regard critique sur celles-ci. On pensera à la politique migratoire (*Welcome..*), ou à la politique de la jeunesse (*l'Auberge espagnole..*) ou encore à la politique de voisinage. La coopération policière et judiciaire en matière pénale est également régulièrement traitée (*The Bridge*, *The Team...*).

Enfin, le Brexit a trouvé également sa place dans le paysage audiovisuel (*Brexit*, la série *Years and Years* par exemple.).

Quels sont les aspects de l'Union européenne, du projet européen d'intégration qui sont mis en lumière ? La perception donnée est-elle en adéquation avec la réalité du cadre juridique et la pratique ? Les approches retenues mettent-elles plutôt l'accent sur les insuffisances des politiques de l'Union ou de l'action de l'Union ? Quel regard critique est-il porté sur l'action de l'Union européenne ? Comment les formes de coopération et d'échanges sont-elles représentées au cinéma ou dans les séries tv ?

Un autre aspect qui pourrait être envisagé à l'occasion de cette journée est de quelle manière l'Union européenne, la mobilisation de ses valeurs pourrait constituer un rempart contre certains projets développés dans des œuvres dystopiques ou d'anticipation (*Occupied...*).

Enfin, la dimension culturelle et politique de l'action de l'Union européenne en matière audiovisuelle pourra aussi être traitée. En quoi la mobilisation de l'audiovisuel est-elle vectrice d'échanges culturels et d'une meilleure connaissance réciproque entre les peuples européens ? En quoi cela contribue-t-il à promouvoir l'idée européenne et le sens du projet européen, ainsi que des valeurs communes ou des combats communs ? Qu'en est-il de l'identité culturelle européenne ? Les voies de réponses sont sans doute là aussi variées, elles peuvent à la fois s'inscrire dans des choix de politiques publiques, notamment de soutien à l'œuvre audiovisuelle, ou être identifiées à l'occasion de l'étude d'une œuvre en particulier.

Ce colloque s'adresse à la Jeune doctrine, entendue comme les étudiants de Master II, les doctorants, ou toute personne ayant achevé sa thèse depuis 4 ans.

Les thématiques, films et séries TV ne sont pas exhaustifs, et les contributions peuvent porter sur d'autres œuvres, elles peuvent aussi être transversales, en traitant de plusieurs œuvres, et retenir une approche comparative.

Les actes du colloque feront l'objet d'une publication à la Revue « Considérant – Revue du droit imaginé ».

Les propositions de contribution sont à adresser à **Emilie Chevalier** (emilie.chevalier@unilim.fr), avant le **10 novembre 2022** et doivent comporter :

- un résumé de 3 000 signes environ;
- le titre de la communication, sa problématique, le corpus filmique ;
- une courte notice biographique du/des contributeurs ;

La liste des propositions retenues par le comité scientifique sera communiquée **le 30 novembre 2022 au plus tard**.

Le colloque aura lieu à Limoges le **jeudi 23 février 2023**.

Comité d'organisation

Géraldine Bachoué, Maître de conférences en droit public - Université de Pau et des pays de l'Adour

Emilie Chevalier, Maître de conférences en droit public – Université de Limoges

Damien Connil, Chargé de recherche au CNRS - Université de Pau et des pays de l'Adour

